

# CONSEIL de TOULOUSE METROPOLE du 12 octobre 2023

## Intervention d'Odile Maurin

### **18.6 Rapport d'observations définitives portant sur le contrôle des comptes et la gestion de l'Agence d'Urbanisme et Aménagement Toulouse (AUAT) aire métropolitaine pour les exercices de 2017 à 2022 - DEL-23-0951**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

En préalable, nous regrettons une nouvelle fois que ce Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie portant sur le contrôle des comptes et la gestion de l'Agence d'Urbanisme et Aménagement Toulouse (AUAT) pour les exercices de 2017 à 2022 n'ait pas été présentée en commission, notamment urbanisme, et que nous n'ayons pu en prendre connaissance que dans les 5 jours qui ont précédé ce conseil.

Comme je l'ai déjà indiqué lors de mon intervention sur le SMEAT, il s'agit d'un rapport très critique que je vous invite à lire mais ce ne sera pas mon sujet de nouveau.

Ceci étant dit, ce rapport consacre un long développement extrêmement intéressant, de la page 63 à 69, sur le fait que l'agence n'a quasiment pas été mobilisée ces dernières années sur les enjeux du RER toulousain alors que, je cite, « *l'AUAT bénéficie d'un positionnement favorable pour la réalisation ou l'animation des travaux de réflexion sur les mobilités à l'échelle du territoire de l'Interscot, intégrant la desserte ferroviaire* ».

Rappel que nous parlons ici d'un projet qui a su fédérer une majorité de communes de la métropole et d'EPCI ainsi que d'acteurs économiques.

Pourtant, les élus métropolitains ont voté à l'unanimité, il y a un an, un vœu pour que, je cite, « *une 1ere phase d'un RER, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, soit étudiée sans attendre afin d'en définir les étapes, pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement)* ». »

Et il a affirmé son soutien à l'objectif de mettre en œuvre des avancées concrètes sur le RER et s'est engagé à la réalisation d'études et d'aménagements en vue de la concrétisation de ces avancées.

C'est pourquoi nous regrettons et nous étonnons que l'AUAT n'est pas été saisie du sujet pour approfondir les études Etat/Région/SNCF et les propositions de Rallumons l'Étoile, ce qui aurait d'ailleurs pu faire suite à l'organisation par l'AUAT d'une petite matinée en septembre "Les enjeux du train au quotidien".

Nous ne pouvons donc qu'être surpris que, fin septembre, dans un reportage sur France 3 et dans un courrier à nos partenaires, vous réclamiez de nouvelles études, alors que Toulouse Métropole n'a visiblement rien fait depuis un an.

Alors que les négociations sur le volet mobilités du CPER 2023-2027, essentiel pour une première phase pragmatique du RER toulousain, doivent aboutir d'ici la fin d'année, il apparaît urgent que les élus de Toulouse Métropole puissent s'approprier collectivement les enjeux et les différents scénarios sur la table, comme ils en ont fait le vœu l'an dernier. Et de ce point de vue, la Cour régionale des Comptes vient de rappeler que nous avons un outil, l'AUAT, qui devrait pouvoir nous aider à organiser rapidement une séance de travail sur le sujet.